N° 1534 MERCREDI 1er JANVIER 1868 12me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois, 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez la Banque. désigné pour la LAFFITE BULLIER roing.

Roubaix, 31 Décembre 1867

BULLETIN.

Depuis deux jours, les nouvelles sont assez rares et la plus importante est celle-ci qui nous arrive ce matin : le général Menabrea aurait renoncé à constituer un nouveau ministère.

En Angleterre, le fenianisme continue à tenir le pays sur un *qui vive* perpétuel. On trouvera plus loin des détails sur les nouveaux faits qui se sont produits ces jours derniers.

La reine Isabelle a ouvert en personne, jeudi, la session des Cortès d'Espagne. Le discours qu'elle a prononcé est l'affirmation d'une politique pacifique au dehors, libérale à l'intérieur.

Malgré le refus du gouvernement italien d'exécuter les engagements qu'il a pris pour sa quote-part de la dette pontificale, le Saint-Siége a loyalement décidé de continuer à payer l'intégralité des coupons dont le service est même assuré jusqu'à la fin de l'année 1868.

Au Corps législatif français, 117 voix contre 81 ont rejeté l'amendement de M. Louvet, dont le but était de réduire, de 9 ans à 8, la durée du service militaire. On peut, dès à présent, supposer que le principe de la nouvelle loi sera voté à une majorité assez considérable.

J. REBOUX.

Une lettre de Paris nous assure que MM. J. Brame et Pouyer-Quertier ont déjà réuni 60 signatures environ pour leur demande d'interpellation sur la crise industrielle.

J. REBOUX.

L'année 1867 va finir dans quelques heures, une autre va commencer. La période qui se termine n'aura rien ajouté à la grandeur et à la prospérité du pays. Nous ne parlerons pas des événements politiques, mais de ceux économiques et industriels.

Une crise financière est venue paralyser toutes les entreprises nouvelles. La grève du miliard a démontré l'inanité de théories malsaines ; la spéculation avait, pendant trop longtemps, dominé le marché, les craintes les plus vives sont venues jeter la défiance et les points noirs se sont élargis.

Dans les centres les plus manufacturiers, la production a dû se ralentir ; un long chômage s'est imposé à nos populations laborieuses ; alors que les importations d'objets fabriqués augmentaient, nos exportations diminuaient.

Une crise alimentaire a imposé de dures privations à nos populations de nos villes et de nos campagnes, et les prix du pain, de la viande, de toutes les denrées agricoles vinrent augmenter le malaise général.

Le régime économique de 1861 vient de montrer tous ses vices et l'expérience coûte cher à la France.

Malgré les vœux exprimés par les chambres de commerce, l'enquête industrielle n'a pas été ordonnée.

L'année 1867 laissera de douloureux souvenirs chez tous ceux qui coopèrent au travail ; elle finit sous des auspices peu faits pour rassurer les esprits et la discussion de la loi sur la réorganisation de l'armée vient encore augmenter le malaise.

Nous ne désespérons pas pourtant de l'avenir. Le ciel est chargé de nuages, mais la France sortira victorieuse des épreuves du présent.

L'année 1867 aura pour nom : L'ANNÉE DES CRISES.

La confiance renaîtra-t-elle en 1868 ? Oui, si le gouvernement vient affirmer hautement ses tendances pacifiques, et après sept années d'épreuves, rend à notre industrie la sécurité qui lui fait défaut.

(Moniteur industriel.) ALEX DURANT.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix*

Paris, 29 décembre.

J'étais allé hier au Corps législatif espérant entendre un discours de M. Thiers ; j'ai été comme bien d'autres, quelque peu désappointé ; toutefois la séance n'a pas été sans intérêt : La lutte se trouvait circonscrite entre le ministre de la guerre et le rapporteur de la commission M. Gressier. La Chambre a donné raison au dernier en votant pour l'amendement qui demandait la faculté pour les soldats de la réserve de se marier dans les trois dernières années. Le gouvernement ne paraît pas avoir déployé une grande énergie pour combattre cet amendement ; on eût dit qu'il trouvait toute compensation dans sa victoire de la veille. Malgré toute l'habileté de M. Rouher, vous avez vu que 81 députés avaient voté vendredi pour la réduction du service à huit années. C'est là évidemment la prescription principale de la loi nouvelle ; et l'adoption de la proposition particulière implique pour tout le monde le vote inévitable de la loi. C'est cette conviction qui a empêché M. Thiers de prendre la parole : « La discussion est déjà orée, » disait-il et il répondait à d'autres qu'il n'avait pas ses chiffres. C'est donc bien à tort qu'on a rapporté que son état de santé l'empêchait de parler. Hier il paraissait plus alerte que jamais, changeant de place pour causer avec l'un avec l'autre, et pendant le dépouillement du scrutin quittant lestement son banc pour aller discuter avec le maréchal Niel.

L'amendement du marquis d'Andelarre, proposant d'allouer pendant la guerre une indemnité d'un franc aux femmes des soldats de la réserve appelés sous les drapeaux, a été, après une réponse de M. Vuitry, retiré par son auteur; mais repris par l'opposition et soutenu par M. Picard, a été repoussé.

Hier, la commission a admis le principe de l'amendement de M. de Tillancourt sur la taille réglementaire, mais elle a limité le minimum à 1,54, au lieu de laisser toute liberté d'appréciation aux conseils de révision.

Le rapport supplémentaire de M. Nogent St-Laurent sur la loi de la presse sera déposé demain ou après demain.

Comme les nouvelles du dehors sont sans intérêt, je veux vous dire quelques mots de la séance annuelle de la Société impériale et centrale d'agriculture qui a eu lieu aujourd'hui. Elle était présidée par M. Léonce de Lavergne. Le fait capital de la séance a été l'éloge de M. Dupin par M. de Lavergne. Cet éloge écrit surtout au point de vue agricole, car M. Dupin était membre de la soc été, contien un résumé de la vie politique de M. Dupin. Cette biographie composée dans le style académique qui permet de dissimuler dans le panégyrique l'épigramme mordants a obtenu un grand succès ; on a surtout applaudi le passage où M. de Lavergne dit que « M. Dupin, en qualité d'avocat, n'aimait pas les causes perdues. »

Le chevalier Nigra va partir en congé ; on veut sans doute lui ménager la faculté de ne pas figurer aux réceptions du 1er janvier. »

Le jour de Noël, l'Empereur a fait une promenade à pied dans les Champs-Elysées. Le *Constitutionnel* l'a rapporté, mais il n'a pas signalé un incident assez grave de cette promenade. L'Empereur avait été reconnu ; un individu sort de la foule et s'écrie: *Evviva l'unita italiana !* Aussitôt huit agents que l'*International*, par euphémisme, appelle des suveillants en bourgeois, se jettent sur lui et l'arrêtent. L'Empereur ayant appris l'arrestation de l'individu envoya l'ordre de le relâxer.

Le comte de Moustier a perdu le procès en refus d'insertion qu'il avait intenté à l'*Opinion nationale*.

CH. CAHOT.

Paris, 30 décembre.

Le *Moniteur* commence aujourd'hui la publication des récompenses accordées au 1er janvier : ce sont les listes des ministres de la guerre et de la marine qui passent les premières ; elles remplissent plus de huit colonnes.

La discussion de la loi militaire a continué aujourd'hui à la Chambre.

Il paraît que l'élection des Vosges à la suite de laquelle M. Geliot a été proclamé député, donne matière à de sérieuses difficultés à la Chambre.

La sous-commission du septième bureau qui élabore cette affaire, se réunit tous les jours pendant plusieurs heures ; elle a travaillé même le jour de Noël. Cette commission garde naturellement le secret le plus absolu sur les investigations auxquelles elle se livre. On voit presque tous les jours, M. Ravinel, le candidat évincé dans cette élection, se rendre au Corps législatif, porteurs de pièces volumineuses, et conférer soit avec les membres du bureau qui étudie ses réclamations, soit avec les membres du centre gauche dont, à ce qu'il paraît, il partage les opinions. On prétend que M. Ravinel appuie ses réclamations sur l'admission au vote d'un certain nombre d'électeurs non inscrits sur les listes électorales.

La réunion à St-Pétersbourg de plusieurs gros personnages diplomatiques russes, fait concevoir des inquiétudes sérieuses sur les projets de la Russie en Orient. On dit ici que l'Angleterre joue un jeu double et qu'il est impossible de savoir si elle est en ce moment pour ou contre la Turquie.

Le prince Napoléon ne partira pour un voyage de quelques semaines, qu'après les réceptions de janvier auxquelles il assistera. Quant aux déplacements de chasse de l'Empereur, ils ne s'étendront pas au-delà d'un jour, soit qu'il aille à Compiègne, soit qu'il se rende à Rambouillet.

Un certain nombre de journalistes se proposent d'assister à la première représentation de *Ruy Blas*, à Bruxelles. L'indisposition prolongée de Mme Favart, empêche les représentations d'*Hernani* au Théâtre Français.

A cause des réceptions officielles du 31 décembre et du 1er janvier, il n'y aura pas de soirée demain mardi dans les ministères.

Un des habitués de la salle des Pas-perdus au Corps législatif est M. Bertron, le candidat humain. Il a un gros portefeuille sous le bras comme un ministre, et va gravement proposer ses amendements aux huissiers de service.

M. Le Play est nommé sénateur. Vous savez qu'on a encore fait ce jeu de mots sur l'ancien vice-président de la commission de l'Exposition : il n'y a eu à l'Exposition qu'un seul Play, mais beaucoup de tondus. Espérons que ce sera le dernier.

CH. CAHOT.

Bourse de Paris du 30 décembre.

Londres nous envoie encore 1/4 de baisse : ici nous débutons aussi en réaction. le 3 0/0 p. en 68,25. l'Italien 14,55. Il est visible que le nuance du marché serait plus accentuée si la grande réponse des primes ne menaçait de son inconnu la Bourse de demain.

A 68,25 la plupart des primes dont 0,25 et même dont 0,50 devront être abandonnées ; mais il ne faut pas oublier que beaucoup de baissiers n'ont eu d'autre moyen, pour éviter les escomptes, que de racheter du ferme pour revendre simultanément et presque au même prix des primes dont 1 fr. ou même dont 0,50. Or la plupart de ces premières sont encore attaquées aux cours actuels. Cette situation ôte aux vendeurs même les plus convaincus leur liberté d'action jusqu'à demain à 1 heure 1/2.

Le déport d'une liquidation à l'autre n'est plus que 0,70 et c'est justice : d'abord le comptant a beaucoup rendu au-dessous de 69 et vend encore depuis pour les causes que l'on connaît ; ensuite le découvert s'est racheté, partie en panique à 69,10, partie en bénéfice depuis 68,50. Enfin les menaces persistantes d'emprunt rendent les prêteurs de titres moins exigeants.

Le Mobilier est mieux tenu qu'à l'ordinaire ; les gros chemins reprennent un peu; mais la rente et l'Italien finissent mal.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 1er JANVIER 1868.

— 21 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE XVI.

OU SE TROUVE LE DÉNOUEMENT PRÉVU PAR LE LECTEUR.

(Suite et fin — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX *du 27 décembre).*

Le mariage de Georges avec Louise se fit dans l'église de la Madeleine.

M. de Baranville, qui avait légitimé la naissance de sa fille, lui donnait le bras, heureux et fier de l'admiration que sa beauté recueillait au passage.

Georges, conduisant la baronne de Mornay, était tenté de baisser la tête, de peur de toucher de son front radieux les voûtes du temple chrétien. Dubois, au bas de l'église, priait pour les nouveaux époux.

Le lendemain, Georges, au moment de partir avec sa jeune femme pour le Dauphiné, où M. de Baranville possédait de magnifiques propriétés, regardait Louise avec des yeux rêveurs.

« Qu'avez-vous, mon Georges ?... lui dit-elle ?

— Je tremble. C'est là, vraiment trop de bonheur ; ne faudra-t-il pas l'expier ?

— Rassurez-vous, monsieur Georges, dit Dubois, qui, agenouillé sur le tapis, achevait de boucler les malles, une autre a payé pour vous.

— Que veux-tu dire ?

— Le vieux Chapard, le concierge d'en face, que madame connaît bien, a cru devoir célébrer à sa manière le mariage de son ancienne locataire, comme il appelle toujours madame ; la station chez le marchand de vin du coin s'est prolongée jusqu'à deux ou trois heures du matin.

« Quand il est rentré dans sa loge, qu'il n'a retrouvée que par un prodige de l'habitude, Mme Chapard, qui depuis plus de deux heures l'attendait en écumant de rage, a fait un si violent effort pour se jeter sur lui, qu'elle a déterminé la rupture d'un vaisseau ; le sang s'est porté au cœur et la pauvre femme est morte. »

.....

.....

.....

.....

.....

Par une belle soirée du printemps dernier, M. Mme Montbrun étaient assis sur l'herbe du parc, à l'ombre de lilas en fleurs ; sur la pelouse voisine se roulait un bel enfant de huit à dix mois.

A quelques pas d'eux, dans les feuilles nouvellement écloses, le chantre des nuits essayait ses premiers chants ; inspiré par ce calme sublime des nuits étoilées, Georges murmurait à l'oreille charmée de sa jeune compagne :

L'astre des nuits là-bas se lève ;
Sur l'eau sa lumière d'argent
Glisse, légère comme un rêve,
Jusqu'au coteau se prolongeant.
Tout repose dans la nature,
Bercé par l'étrange murmure
Des mille insaisissables bruits
De tout ce qui rêve ou sommeille,
Échos divins qu'à notre oreille
Apporte la brise des nuits.

Viens, enfant, suis-moi sous l'ombrage;
Abandonne tes petits pieds
Au courant du ruisseau volage
Où, tout près de moi, tu t'assieds.
Aux battements de ta belle âme
Laisse ma main, charmante femme,
Compter les instants du bonheur,
Et laisse faire à ma jeunesse
Provision, pour la vieillesse,
Des souvenirs de notre cœur.

A la cadence gracieuse
De l'eau, qui court sous ce buisson,
Unis ta voix harmonieuse,
Mêle tes chants à l'unisson :
Chante la nuit et ses mystères,
Chante les brises éphémères
Courant sur les gazons verdis ;
Chante le Dieu qui nous écoute,
Chante les fleurs que sur la route
Il fait tomber du Paradis.

Chante ce millier d'étincelles
Qui lentement s'allume aux cieux,
Chante leurs flammes immortelles
Qui se reflètent dans tes yeux ;
Chante surtout la chaste flamme
Que fit naître un jour en mon âme
La beauté qui luit à ton front ;
Chante, enfin le Dieu qui m'inspire,
Chante, et les anges sur leur lyre
A ces concerts se mêleront.

.....

.....

Le fidèle Dubois, un peu courbé par l'âge, vint présenter à son maître un petit paquet, reçu par la poste.

Georges le prit, regarda l'adresse et dit à Louise : « C'est l'écriture de votre père.

— Ouvrez vite alors, mon Georges, et dites moi s'il nous revient bientôt. Voici quinze grands jours déjà que Paris nous l'enlève, c'est trop. »

Georges avait brisé la large enveloppe sous laquelle il trouva d'abord le *Moniteur* de la veille, puis une lettre de son beau-père qu'il déplia, et de laquelle tombèrent sur ses genoux le ruban et la croix de la Légion-d'honneur.

« Qu'est-ce ?.. » s'écria-t-il, pris d'un tressaillement involontaire.

Ses yeux rencontrèrent alors le sourire malicieux de sa jeune femme et de Dubois.

« Lisez, lui répondit Louise, peut-être la lettre le dit-elle. »

Au bout de quelques instants, Georges lut à haute voix ce qui suit :

« Mon cher Georges,

« S'il vous restait encore un désir, quand vous recevrez ceci j'espère qu'il sera comblé.

« Ce numéro du *Moniteur* vous porte la nouvelle de votre nomination au grade de chevalier de la Légion-d'honneur.

« Il ne m'a pas été difficile d'obtenir pour vous cette juste récompense du magnifique ouvrage que vous avez publié sur les améliorations possibles en agriculture, améliorations mises par vous en pratique là-bas.

« Permettez-moi de vous offrir votre premier ruban ; que votre prochaine caresse à mon enfant lui soit donnée au nom de son père, et vous aurez payé suffisamment le plaisir que je crois vous faire. »

— Qui donc a trahi mes anciennes chimères ? murmura Georges en acquittant, sur le front pur de la jeune femme, sa dette à M. de Baranville.